

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juillet 2020

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 11

L'an deux mil vingt,
Le 10 juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune de BEON, dûment convoqué s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020

Présents : les membres du Conseil Municipal

Absents excusés : ROCHA OLIVEIRA Carlos, CALLET Danielle, MORLOTTI Isabelle

Pouvoirs : ROCHA OLIVEIRA Carlos à MEO Marc ; CALLET Danielle à SONZOGNI Marie-Françoise ; MORLOTTI Isabelle à DUPONT Jean-Marc

Secrétaire de séance : MACONE Mélisande

1 - Désignation du délégué du Conseil Municipal au collège électoral sénatorial

Monsieur le Maire rappelle le décret n° 2020-812 en date du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs, et l'arrêté préfectoral du 30 juin 2020 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner et à élire dans le cadre des élections sénatoriales du 27 septembre 2020. Il explique au Conseil Municipal qu'il convient de procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il rappelle qu'en application du code électoral, le Conseil Municipal doit élire 1 délégué et 3 suppléants.

Le Conseil Municipal procède alors à l'élection des délégués et des suppléants du Conseil Municipal en vue de l'élection des sénateurs.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages déclarés blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Monsieur Jean-Marc DUPONT est proclamé délégué.

Monsieur Eric BONNET, Monsieur Marc MEO, et Madame Céline LE CERF sont proclamés suppléants.

FIN DE LA SEANCE : 21 h 30

